

terreur CIVIQUE

PROCÈS-VERBAL DE LA CÉRÉMONIE POUR L'INAUGURATION DU TEMPLE DE LA VÉRITÉ

1 - Quelle est la nature du document ?

C'est un procès-verbal.

2 - À quelle occasion cette cérémonie a-t-elle eu lieu ? À quelle date ?

Pour l'inauguration du Temple de la Vérité. Le premier décadi frimaire an II.

3 - Quels sont les groupes de personnes participant à cette cérémonie que l'on peut identifier ?

Les autorités constituées, le corps de gendarmerie et trois vieillards entourés de jeunes citoyens.

4 - Où se retrouvent-ils ?

À l'hôtel commun (mairie) et autour de l'Arbre de la Liberté.

5 - Qui est choisi pour symboliser la Liberté ?

La citoyenne Bustarret.

6 - Où le cortège et les citoyens se rendent-ils ?

Au Temple de la Liberté et de la Raison.

7 - Que se passe-t-il après cette procession ?

Il y a des discours, des banquets, une danse de la Carmagnole autour de la ville, un baptême civil de la fille du citoyen montagnard Lafaurie, une réunion à la Société populaire et un bal de sans-culottes.

8 - Quel prénom est donné à la fille de Lafaurie ?

Le prénom de Montagne-Marat-Liberté.

9 - Expliquez chacun des termes.

- Montagne : parti révolutionnaire qui exerce le pouvoir pendant la période de la Terreur.
- Marat : journaliste assassiné par Charlotte Corday et considéré comme le martyr de la Révolution.
- Liberté : la Convention décrète le 21 septembre 1792 que la Liberté sera représentée par une femme.

Procès-verbal de la cérémonie pour l'inauguration du Temple de la Vérité dans la commune de Saint-Sever, premier décadi an II. AD 40, 67 L 1.



Certificat de civisme délivré par la municipalité de Saint-Pandelon, 29 ventôse an II (19 mars 1794). AD 40, 12 L 26

La terreur

terreur POLITIQUE

Le certificat de civisme

1 - Comment peut-on identifier les auteurs de ce document ? Quelle est leur fonction ou qualité ?

- Par leurs signatures,
- Maire, officiers municipaux, notables.

2 - De quelle commune s'agit-il ?

Il s'agit de la commune de Saint-Pandelon.

3 - À quelle date ce document a-t-il été rédigé ?

Ce document a été rédigé le 29 ventôse an II (cf. calendrier révolutionnaire).

4 - Qui demande ce certificat ?

Le citoyen Cantin.

5 - Pour quelle raison le demande-t-il ?

Pour pouvoir circuler.

6 - Relevez dans le document les termes qui définissent les qualités qui permettent d'obtenir ce certificat.

« Il s'est comporté d'une manière irréprochable » ; « civisme le plus ardemment suivi » ; « principes d'un bon républicain et franc Montagnard ».

7 - Par qui le document a-t-il été paraphé ?

Les administrateurs du Directoire ; visé et signé par Ducos.

8 - Quelle conclusion peut-on en tirer ?

Le Directoire contrôle les communes.

fICHE DE RENSEIGNEMENTS SUR UN SUSPECT ÉTABLIE PAR LE COMITÉ DE SURVEILLANCE DE DAX



Fiche de renseignements sur un suspect établie par le Comité de surveillance de Dax, 10 floréal an II (29 avril 1794). AD 40, 66 L 6.

1 - Quels sont les auteurs de cette fiche de renseignements ? Où a-t-elle été réalisée ? Quand ?

Les membres du Comité de sûreté générale.

A Paris.

Le 16 ventôse an II.

2 - Qui va remplir cette fiche ?

Le Comité de surveillance de la commune de Dax.

3 - Comment peut-on distinguer la partie de la fiche réalisée par ceux qui l'ont conçue de la partie complétée par ceux qui la remplissent ?

La partie imprimée correspond à la partie réalisée par le Comité de sûreté générale.

La partie manuscrite correspond aux renseignements donnés par le Comité de surveillance de Dax.

4 - Quelle hiérarchie cette fiche fait-elle apparaître dans le domaine de la surveillance ?

Une organisation pyramidale avec le sommet de la hiérarchie à Paris et de multiples comités adjoints dans les départements de la République.

5 - Quels renseignements demande-t-on ?

- état civil,
- lieu et raison de son arrestation,
- profession,
- revenus,
- réseau de relations,
- opinions politiques.

6 - À quels événements correspondent les dates citées dans cette dernière colonne ?

- Mai 1789 : ouverture des États-Généraux
- Juillet 1789 : prise de la Bastille et la Grande Peur
- Octobre 1789 : la marche du peuple de Paris sur Versailles et le retour du roi à Paris
- 10 août 1792 : l'attaque des Tuileries et la déchéance du roi
- 21 janvier 1793 : fuite et mort du tyran
- 31 mai 1793 : la chute des Girondins et le début de la Terreur

7 - Relevez les termes qui expliquent pourquoi il est considéré comme suspect ?

- oncle d'émigré,
- partisan de l'Ancien Régime,
- principes aristocratiques,
- royaliste,
- anti-révolutionnaire.



Tableau du Maximum des salaires et de quelques denrées alimentaires à Mont-de-Marsan, conformément à la loi du 29 septembre 1793, octobre 1793. AD 40, Ls 9

8 - Les suspects sont définis comme des ennemis de l'intérieur ; expliquez comment ils peuvent soutenir les ennemis de la Révolution à l'extérieur.

Leurs liens avec l'émigration et leurs positions royalistes peuvent les inciter à soutenir les frères du roi après la mort de Louis XVI en 1793 et donc à participer à la guerre menée par les souverains étrangers et les armées d'émigrés contre la patrie.

TERREUR ÉCONOMIQUE maximum de La commune de Mont-de-Marsan

1 - À quelle date le Maximum a-t-il été fixé ?

Le 15 octobre 1793.

2 - Quelle est la hiérarchie institutionnelle (qui correspond à une hiérarchisation territoriale) mise en évidence sur l'affiche ?

- département,
- district,
- commune.

3 - À quoi s'applique le Maximum ?

Aux salaires et gages ; aux prix de certaines denrées.

4 - Quelles sont les monnaies utilisables ?

Livre, denier, sou.

5 - Comment peut être calculé le salaire d'un artisan ou d'un ouvrier ? Choisissez des exemples.

À la journée ou à la tâche.

6 - Comparez le salaire d'un manœuvre homme ou d'une femme : que peut-on en déduire ?

1 livre, 2 sous, 6 deniers pour un homme et 18 sous pour une femme. Une très grande inégalité de salaire.

7 - Quels sont les métiers qui reçoivent un salaire mensuel et la nourriture ?

Coutelier, boulanger, ferblantier, sellier, tailleur.

8 - Que demandent ces métiers ?

Une certaine qualification, donc un apprentissage (fidélisation de l'apprenti).

9 - Quel est le prix d'une douzaine d'œufs ?

10 sous.

10 - Quelle est la nourriture que peut envisager de manger un charpentier ?

Du pain ; un lapin ou un levraut ; une bouteille d'eau-de-vie, de vin, de lait ou de vinaigre.

11 - Quelles sont les mesures envisagées afin de faire respecter la loi du Maximum ?

Vente sur un lieu unique (la place de la commune), amende, détention.

12 - Quels sont les produits dont la vente est particulièrement contrôlée ?

Le bois ou tout autre combustible.